

PROCES-VERBAL EN DATE DU 2 MAI 2023

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Bureau de l'Assemblée est celui du Conseil d'administration, à savoir :

- Le Président, Monsieur Jérôme SEVEAN
- Le Trésorier, Monsieur Bruno GUYOT
- Le Secrétaire, Madame Eléonore COLLARD

Par ailleurs, le Bureau est assisté de Madame DRALET, Directrice de l'Association.

Ont été nommés assesseur de séance Mr BONNAIRE Dominique représentant de l'HAJECC et Mr FACHE Olivier représentant la SCAPEST.

Le Bureau constate qu'assistent à la présente, tant pour eux-mêmes que pour les adhérents qu'ils représentent le cas échéant, en vertu d'un pouvoir valablement remis à l'Association, les adhérents listés ci-dessous à jour de leur cotisation :

Administrateurs et entreprises exprimés :

Mr SEVEAN Jérôme, Président du STSM51
Mr GUYOT Bruno, Représentant salarié (ALBEA)
Mme COLLARD Eléonore, Représentant employeur (INGELIOS)
Mr BROCHEREUX Francis, Représentant salarié (KADANT)
Mme DA ROCHA Sophie, Commissaire aux comptes (KPMG)
Mr GUILLAUME Sébastien, Expert-comptable (FCN)
Mr BONNAIRE Dominique (HAJECC)
Mr FACHE Olivier (SCAPEST)

Sont représentées :

- La société BOUCHERIE VACHET représentée par Monsieur VACHET Ludovic, ayant donné pouvoir à Monsieur le Président.
- La société ERT INTEGRATION représentée par Madame FOURNY Carole, ayant donné pouvoir à Monsieur le Président.
- La société TRANSPORTS SAUZAY représentée par Madame PUAUX Isabelle, ayant donné pouvoir à Monsieur le Président.
- La société ISD représentée par Monsieur VIDET Benjamin, ayant donné pouvoir à Monsieur le Président.
- La société CCI GRAND EST, ayant donné pouvoir à Monsieur le Président.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- Le rapport de Gestion pour l'année 2022 du STSM51
- Les résolutions soumises à l'Assemblée

Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- ✓ Rapport moral du Président
- ✓ Rapport administratif et financier de l'exercice 2022
- ✓ Rapport du Commissaire aux Comptes
- ✓ Présentation du budget 2023
- ✓ Approbation des résolutions
- ✓ Présentation de l'activité du service
- ✓ Questions diverses

Rapport Moral du Président :

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous informer que notre association se porte bien, l'activité est soutenue mais sans débordement, ni dérive. Nous avons de nouveaux adhérents régulièrement. Le Conseil d'Administration s'est réuni à 4 reprises, et la Commission de Contrôle à 2 reprises.

Au cours de cette année 2022, nous avons pu mener à bien les objectifs que nous nous étions fixés :

- ✓ Mise en place de la réforme du 2 août 2021, avec notamment la mise en place d'une cellule maintien en emploi au sein de notre service.
- ✓ Obtention de la certification AMEXIST le mois dernier, qui nous permet de constater que notre association est efficace.

Je vous remercie pour votre présence à cette Assemblée Générale.

Je vous rappelle la composition de nos instances au 31 décembre 2022 :

Pour la représentation patronale :

Bernard GAULLIER Président délégué
Eléonore COLLARD Secrétaire
Sergio TOSI
Ludovic VACHET
Cyril BONNIER
Et moi-même en tant que Président

Pour la représentation salariale :

Bruno GUYOT Trésorier
Christine AUGER
Sara BENMALEK
Francis BROCHEREUX
Selcan SALINMAZ
Brice GRANDHOMME

Coté effectif, nous avons accueilli en 2022 :

- ✓ Une chargée de mission maintien en emploi
- ✓ Deux nouveaux médecins pour le secteur de Saint Martin sur le Pré
- ✓ Une assistante médicale pour le secteur de Saint Martin sur le Pré
- ✓ Une hôtesse d'accueil pour le secteur de Saint Martin sur le Pré

En conclusion, je vais boucler ma première année au sein du service et je peux vous témoigner l'excellent environnement de travail et sur ce point, je peux remercier l'ensemble des équipes. Je remercie également les membres de notre Conseil d'Administration et de notre Commission de Contrôle, pour leur participation aux travaux de ces deux instances.

Perspectives 2023 :

L'année 2023 sera une année de changement, en effet, lors du dernier Conseil d'Administration, le pouvoir m'a été donné de travailler sur le projet de fusion avec l'AMTER qui est donc l'Association de Médecine du Travail d'Eprenay et de sa Région. Nous espérons pouvoir mener à bien cette fusion sur le second semestre de cette année.

Nous avons également le projet de construire un nouveau bâtiment pour le secteur de Chalons-en-Champagne. Les études techniques sont en cours.

Rapport administratif et financier de l'exercice 2022 :

Présentation du bilan et du compte de résultat de l'association par l'expert-comptable.
Au niveau des résultats de l'exercice 2022, un résultat bénéficiaire est constaté.

Rapport de la Commissaire aux Comptes :

Le Commissaire aux Comptes certifie que les comptes qui ont été présentés sont réguliers et sincères et représentent une image fidèle du patrimoine de l'association.

Le Commissaire aux Comptes présente le rapport spécial qui a pour objet d'indiquer tout lien financier entre l'administrateur et l'association. Au cas présent, aucune convention à relater.

Présentation du budget 2023 :

Présentation du budget 2023 par l'expert-comptable. Il est rappelé que le montant des cotisations du secteur de Vitry-le-François subissent un rattrapage sur 5 ans suite à la fusion des deux services, 2023 sera la 3^{ème} année de rattrapage.

Une évolution a été décidée en Conseil d'Administration au mois d'avril au niveau des cotisations intérimaires qui vont passer à 85 € pour 2023.

ADOPTION DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale après avoir entendu le Rapport de Gestion, après avoir pris connaissance des Comptes et Bilan de l'exercice 2022, et après lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes :

- ✓ Approuve les dits Rapports, Comptes et Bilan de l'exercice 2022
- ✓ Donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve les conventions réglementées énoncées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2022 telle que proposée par le Conseil d'Administration et décide de l'affecter au compte de « report à nouveau ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale adopte le Budget 2023 et les taux de cotisations 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'activité médicale du service de 2022 :

Le service de prévention et de santé au travail est un service qui a des missions propres qui sont : l'action en milieu de travail, la surveillance de l'état de santé des salariés, les conseils et le devoir de participer aux traçabilités et à la veille sanitaire.

STSM51 est un travail d'équipe, notamment grâce à son équipe pluridisciplinaire complète.

L'activité médicale s'appuie sur le travail mené en entreprise. De ce fait, l'activité en entreprise est privilégiée par rapport à l'activité médicale.

L'activité médicale du STSM51 en 2022 :

- ✓ 15 650 salariés convoqués (médecins/infirmières)
- ✓ 14 304 examens médicaux réalisés
- ✓ 2 376 établissements adhérents
- ✓ 25 655 salariés suivis dont,
 - 17 712 en Suivi Individuel Simple
 - 1 890 en Suivi Individuel Adapté
 - 6 053 en Suivi Individuel Renforcé
- ✓ 1 429 salariés des entreprises de travail temporaire suivis
- ✓ 1,8% d'inaptitude sur toute la population suivie

L'année 2022 a également été marquée par la création de la Cellule Maintien en Emploi avec notamment l'arrivée de notre chargée de mission Maintien en Emploi de façon à soutenir les médecins et de faciliter la centralisation et le suivi des informations ainsi que la coordination avec les différents partenaires.

Cette cellule a 3 objectifs principaux :

- ✓ La sensibilisation à la prévention de la désinsertion professionnelle
- ✓ La participation à l'identification des salariés suivis par le service présentant un risque de désinsertion professionnelle
- ✓ La proposition d'un accompagnement sur-mesure pour le maintien en emploi

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Bureau.

Le Président
Jérôme SEVEAN



STSM 51 / Prévision 2022 / BUDGET 2023

	TARIFS SMIRC	TARIFS CIEST			STSM 51	
	2023	2021	2022	2023	2022	2023
COTISATIONS						
Effectif 1 à 9	72,00 €	64,50 €	66,50 €	68,50 €	371 880 €	390 000 €
Effectif 10 à 19	100,00 €	70,00 €	77,50 €	85,00 €	347 987 €	345 000 €
Effectif 20 à 34	110,00 €	78,00 €	86,00 €	94,00 €	370 600 €	372 000 €
Effectif 35 à 49	110,00 €	82,00 €	89,00 €	96,00 €	208 240 €	212 000 €
Effectif 50 à 99	115,00 €	95,00 €	100,00 €	105,00 €	309 170 €	315 000 €
Effectif + de 100	115,00 €	95,00 €	95,00 €	105,00 €	814 284 €	825 000 €
Cot intérimaire	76,00 €	76,00 €	76,00 €	85,00 €	114 258 €	127 500 €
Conventions					103 997 €	124 000 €
Cot salarié isolé					11 496 €	11 000 €
Absences					38 678 €	26 000 €
Embauches					113 748 €	110 000 €
Droits d'entrée					10 490 €	9 000 €
Subventions					21 193 €	
TOTAL					2 836 020 €	2 866 500 €
CHARGES FONCTIONNEMENT					433 628 €	397 300 €
MASSE SALARIALE					1 532 248 €	1 627 500 €
CHARGES PATRONALES					587 514 €	649 000 €
IMPOTS ET TAXES					97 980 €	60 700 €
AMORTISSEMENTS					142 232 €	130 000 €
EXCEPTIONNEL					41 176 €	0 €
FRAIS FINANCIERS					398 €	2 000 €
TOTAL					2 835 176 €	2 866 500 €

RESULTAT AVANT IS

-844

0

BILAN 2022

Actif immobilisé	1 118 KI	1 743 KI	Réserves	
Créances	228 KI	336 KI	Emprunts (1)	(1) 114 KI bâtiment Vitry, 221 KI Bâtiment AFPI
Trésorerie	1 216 KI	483 KI	Dettes courantes	
	2 562 KI	2 562 KI		